

18 NOVEMBRE 2021 : JOURNÉE NATIONALE DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE
LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE POUR LES COLLÉGIENS !

CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

DOSSIER DE PRESSE

REGARDE ÉCOUTE PARLE



LE COLLECTIF FAIT LA DIFFÉRENCE

#NONAUHARCELEMENT

NonAuHarcelement.education.gouv.fr

SEINE & MARNE 77
LE DÉPARTEMENT

3020

Service & appel
gratuits *

* N° gratuit depuis un poste fixe ou un portable et ouvert
du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

SOMMAIRE

P.3 **ÉDITO**

P.5 **LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE
FACE AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE**

P.6 **L'ART AU SERVICE D'UNE CAUSE**

P.7 **UNE CAMPAGNE POSITIVE
VALORISANT LE COLLECTIF**

P.8 **LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE
AVEC L'ASSOCIATION MARION LA MAIN TENDUE**

P.9 **RÉALISATION D'UN DOCUMENTAIRE
POUR LIBÉRER LA PAROLE**

P.10 **BOÎTE À IDÉES ET SALLE DE CONFIANCE**

P.11 **UNE CAMPAGNE SOUTENUE
PAR L'ÉDUCATION NATIONALE**



CONTACTS PRESSE :

Pauline Maingre
Anne-Laure Boinnard

06 72 84 70 49
06 79 38 52 96

pauline.maingre@departement77.fr
anne-laure.boinnard@departement77.fr

ÉDITO

Chaque année, en France, **700 000 élèves sont victimes de harcèlement scolaire** dans les écoles, collèges, lycées, dans les espaces de vie privée et numérique, comme les réseaux sociaux.

Ce fléau n'épargne pas les collégiens Seine-et-Marnais. C'est pourquoi le Département a lancé à la rentrée une **campagne de prévention et de lutte contre le harcèlement scolaire**.

En tant qu'élève, parent, enseignant ou tout simplement en tant que citoyen : nous pouvons et devons tous être acteurs de cette démarche.

Au-delà de la sensibilisation, **le Département agit concrètement. Grâce au soutien de nos partenaires institutionnels et associatifs, nous avons mis en place dès cette année scolaire 2021 - 2022 un plan d'actions qui ambitionne de traiter le harcèlement scolaire physique et numérique** dans son ensemble, du signalement des jeunes en souffrance à leur prise en charge, en passant par l'accompagnement juridique des familles, la formation et la sensibilisation dans les collèges.

Notre priorité sera toujours de protéger nos collégiens.

Avec le lancement de cette campagne, le Département prend toute sa part dans la prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire.

Nous voulons toucher tous les collégiens seine-et-marnais et pas seulement ceux qui se sentent déjà concernés par le sujet. L'art est un vecteur très puissant pour les sensibiliser à la problématique du harcèlement.

Avec ce projet, il s'agit de faire appel à la mobilisation de tous pour un climat scolaire apaisé et serein, en renforçant l'information, la prévention et la lutte contre les violences en milieu scolaire.

Il est du droit de chaque élève de suivre une scolarité sans harcèlement.



SARAH LACROIX
VICE-PRÉSIDENTE
EN CHARGE DE LA JEUNESSE



**JEAN-FRANÇOIS
PARIGI**
PRÉSIDENT
DU DÉPARTEMENT
DE SEINE-ET-MARNE



REGARDE ÉCOUTE PARLE



LE COLLECTIF FAIT LA DIFFÉRENCE

#NONAUHARCELEMENT

NonAuHarcelement.education.gouv.fr



3020 Service & appel gratuits *

* N° gratuit depuis un poste fixe ou un portable et ouvert du lundi au vendredi de 9h à 18h (sauf les jours fériés)


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS
Liberté
Égalité
Fraternité

LE DÉPARTEMENT SE MOBILISE FACE AU HARCÈLEMENT SCOLAIRE

Le harcèlement est une violence, peu visible, qui peut prendre la forme de violences physiques répétées, souvent accompagnées de violences verbales et psychologiques, destinées à blesser et à nuire aux victimes.

Avec le développement des nouvelles technologies et des réseaux sociaux, le harcèlement dépasse le cadre scolaire et affecte aussi les jeunes à travers le cyberharcèlement.

Les victimes sont souvent seules face à cette menace diffuse. Des situations qui peuvent avoir des effets néfastes, voire dévastateurs pour les élèves qui les subissent.

Ce fléau n'épargne pas les collégiens seine-et-marnais. C'est pourquoi le Département lance en cette rentrée 2021 une campagne de sensibilisation et de lutte contre le harcèlement scolaire.

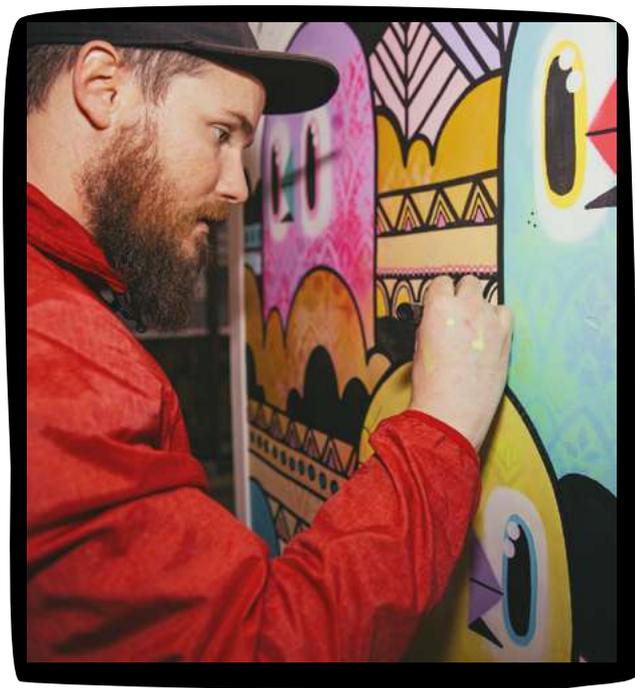
Soutenue par l'Éducation nationale et en partenariat avec des acteurs institutionnels et associatifs, la collectivité a mis en place un plan d'actions à destination de l'ensemble des collégiens de Seine-et-Marne.

L'objectif de ce plan est double : sensibiliser contre le harcèlement scolaire physique et numérique dans son ensemble, et le traiter à travers diverses initiatives.

Du signalement des jeunes collégiens en souffrance à leur prise en charge, en passant par l'accompagnement juridique des familles ainsi que la formation et la sensibilisation dans les collèges, ce plan a pour ambition d'être le plus large possible afin de répondre au harcèlement dans son ensemble.



L'ART AU SERVICE AU SERVICE D'UNE CAUSE



Pour cette campagne de sensibilisation inédite, qui se poursuivra tout au long de l'année, le Département s'est associé à un artiste seine-et-marnais, installé à Lagny-sur-Marne : Bishopparigo. Ce graffeur et illustrateur, de son vrai nom Nicolas Poirier est un artiste de 38 ans, spécialisé dans l'univers contemporain urbain. Il évolue dans un monde coloré où le sourire est roi, et l'insouciance maîtresse. Il a fait de son animal symbolique, l'oiseau Bishop, sa marque de fabrique, incitant le spectateurs à redécouvrir leur âme d'enfant.

Pour cette année scolaire, il a créé une illustration pleine de vie et résolument positive, qui fait du collectif un rempart contre le harcèlement scolaire et rappelle que chacun est acteur à son niveau.

« À travers cette illustration, j'ai vraiment à cœur de toucher les jeunes et leur montrer qu'on peut utiliser le street art au service d'une cause qui est plus que jamais d'actualité. Cette campagne a pour but de mettre le collectif au cœur du sujet, afin que les élèves comprennent que c'est la meilleure réponse et force face le harcèlement. »

Bishopparigo, street artiste seine-et-marnais



UNE CAMPAGNE POSITIVE VALORISANT LE COLLECTIF!

Lorsqu'un adolescent subit du harcèlement, le collectif peut intervenir et lui venir en aide. Élèves, parents, professeurs : chacun est acteur à son niveau. Nous sommes tous concernés par le harcèlement scolaire et la meilleure façon de lutter contre ce fléau, c'est de regarder, écouter et parler. Trois mots simples mais tellement nécessaires.

REGARDE

Il est souvent plus facile de détourner le regard. Un geste mal placé envers un camarade de classe ou un élève, une claque donnée « pour rire » (ou pas), des insultes, ou de « simples » brimades qui sont devenues quotidiennes... **Est-ce à toi de réagir ? Oui ! Ne fuis pas, regarde ! Tu as sans doute la possibilité de faire cesser ce qui est peut-être devenu un cauchemar pour la victime de ce harcèlement.**

PARLE

Que tu sois victime ou témoin d'une situation de harcèlement, tu as le droit et le devoir de parler. À un camarade, un adulte, un enseignant, voire à une association, en appelant un numéro dédié (voir page suivante)... Se taire est la pire des solutions. Et parfois, se confier est une première étape qui peut soulager et donner à la personne harcelée le courage d'aller plus loin.

ÉCOUTE

Tout comme il est facile de ne pas voir, il peut sembler parfois difficile d'écouter... Pourtant, l'élève qui subit du harcèlement a besoin d'une oreille attentive. Montre-lui que tu peux être à l'écoute, sans jugement, sans pression. **L'objectif étant de montrer à la victime qu'elle n'a pas à rester seule.**

LE COLLECTIF FAIT LA DIFFÉRENCE !

Élèves, parents, professeur : nous sommes tous concernés par le harcèlement scolaire. Cette campagne a pour but de **promouvoir l'action collective afin de prévenir ces situations ou d'y mettre un terme lorsqu'elles sont déjà installées.**



LE DÉPARTEMENT S'ENGAGE AVEC L'ASSOCIATION MARION LA MAIN TENDUE



L'association Marion La Main Tendue, créée en 2014, mène en France et à l'étranger des actions depuis six ans pour la prévention et la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire ainsi que les cyberviolences. Elle intervient chaque année auprès de plus de 4000 enfants au sein des établissements scolaires et auprès de la communauté éducative. Sa fondatrice, Nora Fraisse, est à l'initiative notamment de la création de la journée « Non au harcèlement ». Chaque enfant a le droit à une scolarité libre de toute violence. Aider les enfants et adolescents à grandir en toute sécurité : tel doit être l'objectif de chaque adulte, parent, enseignant, éducateur.

Dans le cadre de son plan d'actions en faveur de la lutte contre le harcèlement scolaire, le Département s'appuie sur l'association Marion La Main Tendue. Cette collaboration a été adoptée sous la forme d'une convention lors de la séance publique du 23 septembre 2021, pour un programme départemental de lutte contre les violences scolaires sur une durée de 2 ans, avec un montant de 21 000 € par année scolaire.

Cette convention comporte plusieurs volets :

- Des sessions de sensibilisation effectuées par l'association dans 12 collèges seine-et-marnais en 2021/22 puis 12 autres en 2022/23 (soit un collège par canton). L'association Marion La main tendue, qui dispose d'un agrément de l'Education nationale, rencontrera notamment les collégiens de 6e et 4e. Elle accompagnera les projets pédagogiques en rapport avec le harcèlement scolaire.
- Cette convention a aussi été l'occasion de lancer une réflexion avec l'association sur l'installation d'une « Maison de Marion » en Seine-et-Marne à horizon 2023. Ce lieu a vocation à recevoir les familles afin de les assister aussi bien sur le volet psychologique que dans leurs démarches administratives et juridiques, avec l'accompagnement de l'association.

« Le harcèlement n'est pas une fatalité, il est l'affaire de tous ! Il faut agir auprès de tous les acteurs de la communauté éducative dès le plus jeune âge. »

Nora Fraisse



RÉALISATION D'UN DOCUMENTAIRE POUR LIBÉRER LA PAROLE

A l'occasion de la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école, le 18 novembre 2021, le Département dévoile un documentaire basé sur une série d'entretiens. La parole est donnée aux premiers concernés : de jeunes adultes ou adolescents ayant été victimes et qui pourront témoigner de leur parcours, de l'entrée dans la spirale du harcèlement à sa sortie, à un parent ainsi qu'à des représentants du monde associatif et de l'Education nationale.

Dans ce documentaire, le Département a souhaité à nouveau utiliser l'art au service d'une cause. Les chorégraphes et danseurs de la compagnie seine-et-marnaise Art Move Concept réalisent une danse forte et pleine de sens pour illustrer ce qu'est le harcèlement scolaire et comment lutter contre ce fléau.

Son objectif : témoigner du ressenti et de la violence psychologique subie, en donnant le temps aux protagonistes de s'exprimer afin que leur expérience soit libératoire et porteuse d'espoir. La parole recueillie se fait l'écho des situations de harcèlement mais tente aussi d'apporter sinon des solutions, du moins des perspectives d'espoir pour les jeunes spectateurs, qu'ils soient victimes ou témoins, et également pour les parents, souvent démunis dans ces situations.

Produit par le Département de Seine-et-Marne et réalisé par Chlorofilm, une société seine-et-marnaise, ce documentaire sera diffusé sur les canaux digitaux de la collectivité (sites internet, réseaux sociaux) et ceux de ses partenaires. Il sera également projeté en support de discussion dans le cadre de projections-débats ou conférences sur le sujet, notamment dans les collèges, à l'initiative des chefs d'établissement. Il sera également utilisé comme outil de sensibilisation pour les élèves, par exemple dans le cadre de projets pédagogiques contre le harcèlement scolaire et le cyber-harcèlement.



LANCEMENT D'UNE BOÎTE À IDÉES

A l'occasion de la journée nationale contre le harcèlement scolaire le 18 novembre, le Département lance en ligne sur son site internet, une boîte à idées digitale. L'objectif est d'inciter les collégiens à prendre part à la lutte contre le harcèlement scolaire en les invitant à proposer des solutions. Pour les informer du lancement de cette boîte à idées digitale, le Département va distribuer dès le 18 novembre, 50 000 sets de table dans les cantines des collèges seine-et-marnais.



L'EXPÉRIMENTATION D'UNE SALLE DE CONFIANCE

Aménagée au collège Gérard-Philipe à Villeparisis, cette « salle de confiance » se veut un lieu neutre où les collégiens peuvent se retrouver et évoquer leurs difficultés (personnelles, scolaires etc.) auprès d'autres élèves. Le but : libérer la parole afin que les parents et équipes pédagogiques puissent les aider au mieux. Pour l'incubation de ces salles de confiance, la direction de l'éducation au Département sera accompagnée par l'association Marion la main tendue et par des partenaires du Département.



UNE CAMPAGNE SOUTENUE PAR L'ÉDUCATION NATIONALE



Soutenue par l'Éducation nationale et en partenariat avec des acteurs institutionnels et associatifs, la collectivité met en place un plan d'actions à destination de l'ensemble des collégiens de Seine-et-Marne et en lien avec les actions menées par l'Etat : plan PHARE / programme ambassadeurs, journée non au harcèlement...

FACE AU HARCÈLEMENT, IL EXISTE DES DISPOSITIFS AU NIVEAU NATIONAL :

Un site dédié au harcèlement : www.nonauharcèlement.education.gouv.fr

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a créé une plateforme dédiée au harcèlement sous toutes ses formes. On y trouve quantité de ressources et de conseils, à destination des victimes, des parents, des témoins ou encore des professionnels. Il renseigne également sur la conduite à tenir par les parents d'un auteur de harcèlement, ou par l'auteur lui-même.

Une ligne téléphonique : **3020**

Une ligne d'appel gratuite afin de lutter contre le harcèlement en milieu scolaire, le ministère de l'Éducation nationale a lancé le 3020, un numéro gratuit, pour permettre aux enfants, victimes ou témoins, de dénoncer de tels agissements. L'appel est anonyme et confidentiel, et la ligne accessible du lundi au vendredi de 9h à 18h, sauf les jours fériés.

En cas de cyberharcèlement, il existe également la ligne Net Ecoute au **3018**.

Les forces de l'ordre sont associées à cette campagne avec des dispositifs départementaux en cours de mise en place seront prochainement pour renforcer la sécurité dans les collèges (médiateurs, brigades de sécurité) seront aussi très vigilantes sur cette thématique.





DÉPARTEMENT DE SEINE-ET-MARNE

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - CS 50377

77010 MELUN CEDEX

01 64 14 77 77

